

MERLAN (*MERLANGIUS MERLANGUS*) DU GOLFE DE GASCOGNE ET EAUX IBERIENNES



(Source : Ifremer)

Résumé : Le merlan est un poisson marin que l'on rencontre en Atlantique Nord-Est, du sud-est de la mer de Barents et de l'Islande au Portugal, et également dans la mer Noire, la mer Egée, la mer Adriatique et les zones adjacentes. Vivant à proximité du fond, il se nourrit de poissons et de crustacés. Les informations disponibles pour le stock de merlan du golfe de Gascogne sont insuffisantes pour évaluer l'état du stock et son exploitation. Le merlan est pêché toute l'année principalement par des chalutiers, des ligneurs et des fileyeurs. Il est consommé essentiellement de janvier à mars.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Le merlan (*Merlangius merlangus*) est un poisson marin de la famille des gadidés, comme le merlu, la morue ou encore l'églefin. Il se reconnaît par la présence d'une tache noire à la base des nageoires pectorales et d'une ligne latérale de couleur foncée sur le corps. De plus, on peut le reconnaître par la présence d'un petit barbillon placé sous sa mâchoire. Il est pourvu de trois nageoires dorsales et deux nageoires anales. La maturité sexuelle du merlan est atteinte entre 1 et 3 ans lorsqu'il mesure entre 20 et 31 cm selon les régions. La saison de ponte a lieu généralement de janvier jusqu'en juin. Le merlan peut atteindre une taille maximale de 70 cm et sa longévité est d'une vingtaine d'années. Le merlan vit essentiellement entre 30 mètres et 100 mètres de profondeur. Il est présent en Atlantique Nord-Est, du sud-est de la mer de Barents et de l'Islande au Portugal, et également dans la mer Noire, la mer Egée, la mer Adriatique et les zones adjacentes. Il se nourrit principalement de poissons et de crustacés.



Les pêcheries européennes exploitent différents [stocks](#) de merlan notamment celui du [golfe de Gascogne](#) (Figure 1).

Figure 1. Aire de répartition du stock de merlan du golfe de Gascogne

Le saviez-vous ? Le merlan (*Merlangius merlangus*) est souvent confondu avec le merlu (*Merluccius merluccius*).

EXPLOITATION ET SAISONNALITE

Où et comment est-il pêché ?

Le merlan est pêché principalement en Manche Orientale, mer du Nord et mer Celtique.

Dans le golfe de Gascogne, il est capturé par les [chalutiers](#), les [ligneurs](#) et les [fileyeurs](#) (Figure 2). La taille minimale réglementaire de capture est de 27 cm.

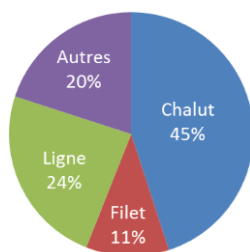


Figure 2. Parts des volumes débarqués par engin de pêche dans le golfe de Gascogne (CIEM, 2016)

Quand est-il pêché ?

Le merlan est pêché toute l'année mais il est particulièrement abondant en automne et en hiver.

Comment évolue l'exploitation du stock de merlan du golfe de Gascogne ?

Les débarquements du golfe de Gascogne sont relativement stables ces dernières années passant de 3 647 tonnes en 1994 à 2 234 tonnes en 2015 (Figure 3). Pour ce stock, les principaux pays producteurs sont la France, qui réalise plus de 75% des débarquements totaux dans le golfe de Gascogne, et l'Espagne.

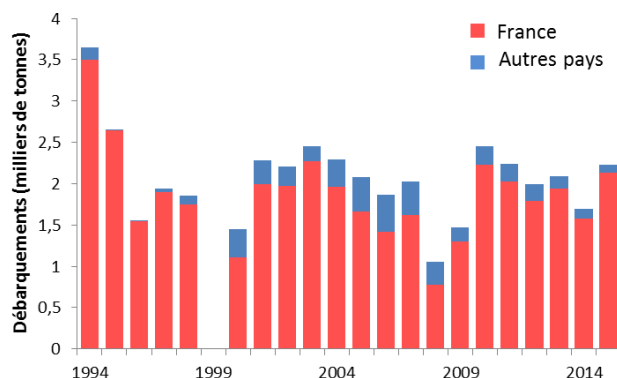


Figure 3. Evolution des débarquements de merlan (*Merlangius merlangus*) du golfe de Gascogne (CIEM, 2016)

CONSOMMATION EN FRANCE

En France, le merlan est la quatrième espèce de poisson consommée en frais. Il est consommé principalement de janvier à mars et est commercialisé essentiellement frais, entier, vidé. En 2015, le prix du merlan frais vendu aux ménages français était de l'ordre de 12,50 €/kg.

Le merlan est un poisson riche en protéines et en vitamines (notamment du groupe B) et pauvre en lipides. Pour 100 grammes de merlan, on trouve environ 19 grammes de protéines, 79 kilocalories, 46,9 milligrammes de cholestérol et 0,3 grammes de graisses.

Le saviez-vous ? Ne pas confondre le merlan (*Merlangius merlangus*) avec le merlan bleu utilisé pour la fabrication de surimi.



DIAGNOSTIC DE L'ETAT DU STOCK

En Europe, pour définir l'état d'un stock, deux indicateurs biologiques sont utilisés :

- l'**abondance des reproducteurs** (en tonnes),
- le **taux d'exploitation** : pourcentage (%) des poissons pêchés chaque année.

Ces deux indicateurs sont estimés chaque année par les scientifiques des pays riverains de l'Atlantique Nord, réunis dans des groupes d'experts sous l'égide du [Conseil International pour l'Exploration de la Mer](#) (CIEM). Pour la France, ce sont des chercheurs d'Irremer qui participent à des groupes d'experts.

Pour une exploitation durable, l'abondance de reproducteurs doit être supérieure à un seuil de précaution qui représente la quantité minimale de géniteurs aptes à assurer le renouvellement du stock. Pour le stock de merlan du golfe de Gascogne, ce seuil d'abondance est inconnu.

Pour une exploitation optimale, il faut également que le taux d'exploitation soit fixé ou inférieur au bon niveau. Cet objectif de gestion permet d'obtenir le [rendement maximal durable](#) (RMD) qui a pour objectif d'optimiser l'exploitation d'une espèce tout en la préservant. Pour le merlan du golfe de Gascogne, ce niveau d'exploitation est inconnu.

Les informations disponibles pour le stock de merlan du golfe de Gascogne sont insuffisantes pour réaliser une évaluation complète de l'état de ce stock et son exploitation. Cependant, ce stock est suivi par le CIEM qui assure une évaluation partielle de ce dernier grâce aux données de débarquements.

Tableau 1. Etat du stock de merlan du golfe de Gascogne en 2015 (Source : CIEM, 2016)

	2015
Objectif de gestion (taux d'exploitation)	?
Seuil de précaution (abondance des reproducteurs)	?

GESTION DU STOCK

Au vu de l'absence d'informations concernant l'état du stock et de son exploitation, le stock de merlan du golfe de Gascogne fait partie de la catégorie 5 des [stocks à données limitées](#). Seules les données de débarquements sont disponibles. Ce stock est suivi par le CIEM qui recommande une approche de précaution en réduisant les débarquements. A la suite des avis scientifiques, le Conseil des Ministres de l'Union Européenne décide des [quotas de pêche](#) qui visent à limiter le taux d'exploitation.

La quantité de merlans rejetés en mer ces dernières années était trop importante. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2016, les rejets de merlan sont interdits avec certaines exemptions.

Prédictions selon l'avis scientifique : *En 2017, il ne faudrait pas pêcher plus de 1 613 tonnes de merlan du golfe de Gascogne selon l'approche de précaution.*

Pour en savoir plus

✓ Site web

- FAO – Fiches espèces – Merlan [En ligne]. Consulté le 26/10/2016. Disponible sur : <http://www.fao.org/fishery/species/3022/en>

✓ Référence

- FranceAgriMer. (2016). La consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2015. 125 pp : 94-95.
- Seafood choices (2010). Guide des espèces à l'usage des professionnels. Deuxième édition. 168pp : 64-65.

